

Le journal de

STEENWERCK



Bonne Année !

2018
L'année
de l'extension du
Musée
de la Vie rurale



Site de la Mairie de Steenwerck : www.steenwerck.fr

Bulletin municipal d'information • N° 224 • 2018



L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Comptes rendus des Conseils municipaux
- Etat-civil

TERRITOIRE & INTERCOMMUNALITE

- Liens vers le site de la CCFI
- Communication du SMICTOM

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Recrutement des équipes d'animateurs
- Tarifs communaux 2018
- Le bosquet du Kirlern
- J'Mon école Jean Monnet
- Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?

INFOS DES ASSOS

- Histoires d'un soir & Don du Sang
- Steenwerck Nature Environnement
- Inscriptions aux 100 km
- Assemblée générale de la Roue Libre
- Géants de Steenwerck
- Merci pour le Téléthon
- Musée de la Vie Rurale
- Carboflip à la médiathèque
- Programme 2018 pour Familles Rurales

NOUVELLES ACTIVITES

AGENDA



Mairie de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos
Directeur de la rédaction : Joël Devos
Rédaction : Mairie & Associations
Crédits photos : Mairie & Associations
Secrétariat & Impression : Michel Forceville
Tirage : 1 800 exemplaires
Dépôt légal : Juin 2008
Journal gratuit

Site internet : steenwerck.fr
Infos : contact@steenwerck.fr

Publication disponible en lecture et
téléchargement sur steenwerck.fr

2017 vient de s'achever ; 2018 s'annonce comme une année importante, tant pour le pays que pour la commune.

Sur le plan national, en signant le samedi 30 décembre 2017 la loi de finances pour l'année 2018, le Président de la République Emmanuel Macron a marqué le coup d'envoi de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages, par tiers sur les trois années à venir, et annonce en outre vouloir supprimer cet impôt qualifié "d'injuste et d'idiot" pour l'ensemble des ménages en 2020 .

Si l'on peut se féliciter du respect de cette promesse de campagne, on est néanmoins en droit de se poser la question de son impact sur le budget communal, dans lequel cet impôt entre pour une part importante. Il ne devrait en principe pas y avoir de conséquence négative puisque le gouvernement a promis de compenser intégralement ce manque à gagner pour les communes.

Restons cependant vigilants sur les engagements de l'Etat à long terme afin que les communes qui gèrent la quasi totalité des investissements publics et des services de proximité puissent poursuivre leur mission. L'Association des Maires de France a d'ailleurs demandé en contre partie de cette réforme la mise en œuvre d'un nouvel impôt qui leur assure une véritable indépendance d'action par la gestion en propre de leurs ressources fiscales. Dossier à suivre ...

A Steenwerck, deux dossiers majeurs marqueront l'année 2018 : l'extension du Musée de la Vie rurale d'une part, dont la pose de la première pierre est prévue en juillet prochain et l'opération de logements au Moulin Gouy d'autre part, dont les caractéristiques techniques et la composition seront finalisées pour la fin du premier trimestre .

En outre, la politique d'aménagement et d'embellissement des bâtiments et espaces publics engagée depuis 2008 sera poursuivie à un rythme soutenu dans le respect des engagements que votre équipe municipale s'est assignée.

Sachez bien cependant que je reviendrai vers vous afin de vous présenter ces différents sujets en temps utile.

Je souhaite terminer cet éditorial en mettant en avant l'ensemble des associations et surtout les bénévoles qui œuvrent au quotidien et très souvent dans l'ombre pour contribuer à développer les animations et activités qui font la fierté de la population et la réputation de notre village. J'adresse ici un remerciement tout particulier à tous les distributeurs bénévoles du journal de Steenwerck, souvent oubliés, mais qui sont essentiels pour la communication entre les associations et les habitants.

Que 2018 soit pour chacune et chacun de vous remplie de joie, de santé, de projets personnels et familiaux, et qu'elle vous apporte aussi beaucoup de bonheur et d'amour !

Bien Cordialement
Joël Devos

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 23 Novembre 2017

1 – Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 – Avis sur la modification des statuts de la CCFI (Compétence GEMAPI)

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) de 2015 prévoit une modification des compétences des intercommunalités. Elle prévoit notamment les prises de compétences obligatoires GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et « eau et assainissement ».

Elle prévoit notamment des prises de compétences obligatoires :

Au 1^{er} janvier 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) deviendra une compétence obligatoire.

Au 1^{er} janvier 2020, les compétences eau et assainissement deviendront une compétence obligatoire.

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) a modifié ses statuts communautaires pour devenir compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1^{er} janvier 2018.

Cette délibération prévoit également la prise des compétences suivantes : outils de planification en matière de gestion de l'eau et lutte contre les espèces animales et organismes vivants nuisibles à l'équilibre environnemental en milieu hydraulique.

Celle-ci doit maintenant être validée par les conseils municipaux des communes avant le 31 décembre 2017. A défaut de délibération dans les délais, l'avis sur la modification des statuts de la CCFI sera réputé favorable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur la modification des statuts de la Communauté de Flandre Intérieure, telle que présentée ci-dessus.

3 – Avis sur l'adhésion de la CCFI au syndicat mixte porteur du Pôle Métropolitain des Flandres

Les réformes territoriales qui se sont succédées ont profondément modifié le paysage institutionnel français. La réorganisation de la carte intercommunale et la fusion des régions constituent les éléments les plus conséquents de cette nouvelle organisation.

Dans ce contexte, l'Etat et le Conseil Régional des Hauts-de-France ont réaffirmé au travers du Contrat de Plan Etat-Région et de la nouvelle Politique Régionale d'Aménagement et d'Equilibre des Territoires (PRADET), leur volonté de soutenir le renforcement des coopérations territoriales.

Les outils contractuels dont ils disposent intègrent un soutien aux démarches et projets menés par les collectivités de manière concertée au sein des Pôles Métropolitains.

La constitution d'un Pôle Métropolitain à l'échelle de la Flandre constitue une première étape qui pourrait, dans un second temps et si cela paraît dans l'intérêt de chacune des parties, être poursuivie pour élargir ce Pôle Métropolitain aux EPCI limitrophes.

Le Pôle Métropolitain est un outil complémentaire n'étant en aucun cas une strate administrative supplémentaire. Il aura pour objectif principal la levée des fonds nécessaires à la mise en place de ses projets.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la Communauté de Communes de Flandre Intérieure à adhérer au syndicat mixte porteur du Pôle Métropolitain des Flandres.

Proposition adoptée par le Conseil municipal moins une abstention

4 – Approbation du rapport de CLECT de la CCFI portant sur le transfert des zones d'activité

Vu le IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts qui stipule qu'est créée entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du présent article, à l'exclusion de ceux mentionnés au 5° du I de l'article 1379-0 bis, et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Il revient aux conseils municipaux des communes membres de donner leur accord sur cette proposition, à la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – Décision modificative du budget n° 2 / Exercice 2017

Vu le Budget Primitif 2017 de la commune adopté par délibération le 4 avril 2017 ainsi que la décision modificative de crédits en fonctionnement et en investissement n°2 proposée au conseil,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la Décision modificative de crédits n°2 telle que présentée.

6 – Fixation des tarifs communaux pour l'année 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une proposition des tarifs communaux pour l'année 2018 : primes d'allocation vacances, d'anniversaire de mariage, de naissance, de fournitures scolaires, de location de salles, de droits de stationnements de commerces ambulants,....

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Cercle Saint Joseph pour la participation de deux jeunes steenwerckois au raid humanitaire « 4L Trophy »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de l'Association Cercle Saint Joseph de Steenwerck sollicitant de la commune l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour financer le projet humanitaire de deux jeunes steenwerckois dans le cadre de leur participation au Raid « 4L Trophy 2018 ».

Chaque équipage s'engage à emporter 50kg minimum de fournitures scolaires pour les enfants marocains redistribuées par l'Association Enfants du Désert.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 150,00 € à l'association Cercle Saint Joseph de Steenwerck pour la participation de deux jeunes steenwerckois au raid humanitaire « 4L Trophy »

8 – Travaux en régie 2017 : détermination du taux horaire de main d'œuvre du personnel des services techniques

Il est rappelé au Conseil que la commune réalise en régie un certain nombre de travaux d'investissement, 8 agents assurent ces travaux.

Il est proposé au Conseil de déterminer le taux de la main d'œuvre, par cadre d'emploi, servant de base au coût des travaux en régie suivant le tableau proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

9 – Avenant de transfert de la convention d'occupation du domaine public pour l'antenne relais de téléphonie conclue avec la société INFRACOS au profit de la société FREE MOBILE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la convention d'occupation du domaine public au bénéfice de la société INFRACOS.

Par courrier en date du 25 septembre 2017, à la demande de FREE MOBILE, il informe l'Assemblée que INFRACOS a fait part de sa volonté de lui transférer la convention via la signature d'un avenant de transfert.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter que la société FREE MOBILE vienne en remplacement d'INFRACOS dans tous les droits et obligations nés de la convention conclue entre la commune et INFRACOS

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10 – Rétrocession par Pierres & Territoires de France des voiries, espaces verts et réseaux du lotissement La Serpentine à la commune – classement dans le domaine public

M. le Maire présente le projet en vue de la rétrocession des voiries, espaces verts et réseaux du lotissement « La Serpentine » destinés à être intégrés dans le domaine public communal.

M. le Maire rappelle que la collectivité ainsi sollicitée par Pierres et Territoires de France n'a pas l'obligation d'intégrer les voies privées de lotissement dans le domaine communal. Lorsqu'elle accepte cette intégration après délibération du conseil municipal, la commune prend à sa charge tous les frais à venir d'entretien, de réparation et de réfection des voies et réseaux.

Le projet de rétrocession présenté aujourd'hui concerne le lotissement « La Serpentine». Pour le cas présent, le lotisseur « Pierres et Territoires de France » n'a pas conclu de convention préalable aux travaux de réalisation du lotissement «La Serpentine» avec la commune, mais la voirie a été réalisée conformément au cahier des charges du lotissement.

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'approuver la rétrocession des voiries, espaces verts et réseaux du lotissement « La Serpentine » destinés à être intégrés dans le domaine public communal et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires en vue de cette rétrocession.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 22 heures 15.

Compte-rendu du Conseil municipal du 13 Décembre 2017

1 – Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 – Décision modificative du budget n° 3 / exercice 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la Décision modificative de crédits n°3 telle que présentée en annexe.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 – Décision modificative du budget n° 4 / Intégration des travaux en régie en section d'investissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la Décision Modificative du Budget n°4 pour l'intégration des travaux en régie en section d'investissement, telle que présentée en annexe.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 – Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2018

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération du Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements inscrits au budget l'année précédente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué, en cas d'empêchement, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2016 et repris dans le tableau ci-dessus.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – Lecture publique / renouvellement de l'adhésion de la commune de Steenwerck au Réseau de Médiathèques « La Serpentine » pour l'année 2018

Par la délibération n°044-2016119 en date du 16 novembre 2016, le Conseil Municipal a émis un avis favorable au renouvellement de l'adhésion de la Commune de Steenwerck au réseau intercommunal de médiathèques « La Serpentine » et à la désignation de la Commune de Bailleul comme référente pour la gestion administrative du réseau.

Une première convention de partenariat a été signée le 2 mars 2013 pour l'année civile 2013 par les Maires des Communes de Bailleul, Berthen, Boeschèpe, Godewaersvelde, Le Douliou, Merris, Neuf-Berquin, Saint-Jans-Cappel, Steenwerck, Strazeele et Vieux-Berquin. Elle a acté la création du réseau de médiathèques « La Serpentine » et précisé ses modalités de fonctionnement.

L'année 2017 a été marquée par la conception d'un nouveau portail en ligne, qui sera mis en service durant le mois de décembre, ainsi que par le lancement de « bibenpoche », application de recherche documentaire et de consultation de son compte Serpentine depuis son smartphone.

D'autre part, un programme d'animations riches et variées en direction des usagers et des habitants du territoire, et en concertation entre les bibliothèques, a animé le réseau au cours de l'année. La participation à « bibliothèque en fêtes » du 30 septembre au 15 octobre en a été le point d'orgue.

L'article 14 de la convention de partenariat entre communes pour le fonctionnement du réseau de médiathèques « La Serpentine » stipule le renouvellement par reconduction expresse tous les ans à compter du 1^{er} janvier de chaque année.

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal de confirmer le renouvellement de l'adhésion de la Commune de Steenwerck au réseau de médiathèques « La Serpentine »,

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 – Signature d'une convention avec la SPA de la vallée de la Lys de Merville pour la capture et la prise en charge des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la commune de Steenwerck

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 2 avril 2013 autorisant le Maire à signer une convention avec la SPA de la vallée de la Lys de MERVILLE pour la capture et la prise en charge des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la commune pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2013.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la convention proposée par la Société protectrice des animaux de la vallée de la Lys de MERVILLE pour la capture et la prise en charge des animaux errants ou dangereux sur le territoire de la commune de STEENWERCK selon les modalités et conditions financières reprises dans la convention pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2018 au tarif de 0,70 € par habitant

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 – Approbation du rapport de CLECT de la CCFI portant sur le transfert des zones d'activités de la ville d'Hazebrouck

Vu le IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts qui stipule qu'est créée entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du présent article, à l'exclusion de ceux mentionnés au 5° du I de l'article 1379-0 bis, et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant,

il revient aux conseils municipaux des communes membres de donner leur accord sur cette proposition, à la majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au II de l'article 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (soit les deux tiers au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale, soit plus de la moitié des conseils municipaux représentant plus des deux tiers de la population totale).

La demande d'ajustements de la majorité qualifiée des conseils municipaux entraîne la rédaction d'un nouveau rapport par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et une nouvelle délibération de l'ensemble des conseils municipaux, jusqu'à accord, dans les mêmes termes, de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le rapport rendu par la CLECT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport rendu par la CLECT le 6 décembre 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 21 heures.

Ces pages ne présentent qu'une synthèse des décisions prises en Conseil municipal. L'intégralité des délibérations et votes de tous les conseils municipaux depuis 2014 est disponible sur le site municipal à l'adresse suivante : www.steenwerck.fr, rubrique [seances du conseil](#).

Etat civil

NAISSANCES

LOUF POHIER Ninon	née à Armentières, le 02 novembre 2017
DUBOIS Léonie	née à Armentières, le 18 novembre 2017
DECOOPMAN Téméo	née à Armentières, le 24 novembre 2017
BOONE Suzon	né à Armentières, le 24 novembre 2017
MARACAGLIA Emmy	né à Armentières, le 14 décembre 2017

MARIAGES

LABALETTE Vincent et **MENEZ** Laure le 22 décembre 2017

DECES

BISKUPSKI veuve CENDLAK Anna	à Steenwerck (95 ans)
BAJUS Claude	à Armentières (79 ans)
BAILLEUL veuve DEGRUTÈRE Yvonne	à Steenwerck (92 ans)
TEMPERMAN épouse COUVREUR Andrée	à Steenwerck (83 ans)
SANSEN Christelle	à Lille (50 ans)
NAERT veuve DESPLANQUES Cécile	à Steenwerck (91 ans)
DELESTRE Martial	à Steenwerck (59 ans)
DEREBREU Victor	à Steenwerck (89 ans)

☞ *Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.*

Vous voudrez bien trouver ci-dessous quelques liens utiles du site CCFI en fonction des informations que vous recherchez. N'hésitez pas à le consulter !

JEUNESSE

- Inscriptions BAFA
- Sorties à la journée
- Séjours
- Classes Lecture Ecriture Culture
- Horaires piscine Bailleul

URBANISME

- Service de l'urbanisme

ENVIRONNEMENT

- Toutes les opérations et projets / aides
- Aide financières haies
- Aide financière mares

SERVICES DIVERS

- Horaires déchèteries CCFI
- Ramassage des ordures ménagères
- Portage de repas à domicile
- RAM intercommunal
- Multi-accueils
- Horaires CCFI

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- L'espace de coworking de la CCFI et la domiciliation d'entreprises

COMMUNICATION :

- Le magazine intercommunal

Communication du SMICTOM



Les hivers rigoureux que nous subissons ces dernières années nous rappellent à nos obligations en matière de prévention des risques.

La cellule de crise de la préfecture du Nord délivre, lorsque les conditions climatiques se dégradent, des arrêtés intempéries stipulant l'interdiction de circuler des poids lourds. Ces interdictions seront désormais appliquées sans restriction aux véhicules de collecte dans le cadre de la mise en place d'un Plan Froid.

En quoi consiste le Plan Froid ?

En présence de bulletins Météo France annonçant des intempéries, le SMICTOM des Flandres et l'opérateur de collecte déciderons des mesures à prendre.

L'information sera communiquée aux élus du SMICTOM et publiée en rubrique Actualités sur ce site.

Quelles sont mesures appliquées ?

Suppression automatique des collectes en porte-à-porte en cas d'interdiction préfectorale

Décalage vers 8h des départs de collecte. En cas d'aggravation des conditions, suppression totale des collectes.

Les collectes supprimées ou modifiées ne sont pas rattrapées dans la semaine.



RECRUTEMENT DES EQUIPES D'ANIMATEURS ACCUEILS DE LOISIRS JUILLET & AOUT 2018



Le dépôt des candidatures est fixé au

10 JANVIER prolongé jusqu'au 20 JANVIER 2018

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Maire.
Elles doivent comporter :

- l'imprimé de demande de candidature rempli (disponible en mairie ou sur le site de la ville www.steenwerck.fr)
- une lettre de motivation
- un C.V.
- la photocopie du diplôme d'animation ou de direction
ou la photocopie des attestations de formation pour les stagiaires
ou la photocopie de la demande d'inscription à une formation générale ou équivalent
- la photocopie d'autre(s) diplôme(s) : A.F.P.S / P.S.C.1, Surveillant de Baignade...
- la photocopie de la carte d'identité

AIDES FINANCIERES AUX FORMATIONS B.A.F.A.

Les personnes qui se forment aux fonctions de directeur ou d'animateur peuvent bénéficier de diverses aides financières.

Vous pouvez vous renseigner auprès de (liste non exhaustive) :

- la **D**irection **R**égionale de la **J**eunesse des **S**ports et de la **C**ohésion **S**ociale Nord Pas de Calais qui octroie des bourses de formation sous certaines conditions www.drjscs.gouv.fr
- la **C**aisse d'**A**llocations **F**amiliales dont vous dépendez
- certains **C**omités d'**E**ntreprises

La Commune octroie des aides financières aux formations BAFA. N'hésitez pas à contacter le service jeunesse ☎ **03-28-49-94-78**



ACCUEILS DE LOISIRS

Dates de fonctionnement

- **Vacances d'Hiver** du 26 février au 09 mars 2018 (2 semaines de 5 jours)
- **Vacances de Printemps** du 23 avril au 04 mai 2018 (1 semaine de 5 jours et 1 semaine de 4 jours)
- **Vacances de Juillet** du 09 juillet au 03 août (4 semaines de 5 jours)
- **Vacances d'Août** du 06 au 24 août 2018 (2 semaines de 5 jours et 1 semaine de 4 jours)

par jour et par enfant	en Maternelle	en Primaire	au Point Jeunes (fonctionne en juillet)
QF de 0 à 700	4,28 €	4,28 €	4,28 €
QF de 701 à 1000	4,48 €	5,13 €	6,49 €
QF de 1001 à plus	4,73 €	5,39 €	6,84 €
Extra-muros	6,24 €	7,06 €	9,72 €

Dispositif LEA de la CAF du Nord

	QF de 0 à 369 €	QF de 370 à 499 €	QF de 500 à 700 €
par jour et par enfant	1,37 €	2,47 €	3,30 €

Camping 2 jours / 1 nuit 9,25 €

Camping 3 jours / 2 nuits 18,50 €

Camping 5 jours / 3 nuits 37,00 €

Dates d'inscription

- **Vacances d'Hiver** à compter du 05 février 2018
- **Vacances de Printemps** à compter du 03 avril 2018
- **Vacances d'été** à compter du 28 mai 2018

Pénalités pour inscription tardive

- ❶ **5,35 €** à compter du 19 février 2018 pour les vacances d'hiver
- à compter du 16 avril 2018 pour les vacances de printemps
- à compter du 18 juin 2018 pour les vacances d'été
- ❷ **9,54 €** à compter du 25 juin 2018 pour les vacances d'été
- ❸ **19,09 €** à compter du 2 juillet 2018 pour les vacances d'été

SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

CANTINE

Tarif enfant : 3,70 € le repas / Tarif adulte : 4,10 € le repas

ETUDE

Tarifs à l'heure en fonction du Quotient Familial (QF) des familles, toutes caisses d'allocations familiales confondues.

	QF de 0 à 700	QF de 701 à 1000	QF de 1001 à plus
1 heure	1,70 €	2,00 €	2,20 €

GARDERIE

Tarifs à la demi-heure en fonction du Quotient Familial (QF) des familles.

	QF de 0 à 700 autre que CAF du Nord	QF de 701 à 1000	QF de 1001 à plus
½ heure	0,60 €	0,75 €	0,85 €

LEA - CAF du Nord	QF de 0 à 369	QF de 370 à 499	QF de 500 à 700
½ heure	0,12 €	0,22 €	0,30 €

Pénalités de retard : 2,00 € le premier quart d'heure et 3,00 € le deuxième quart d'heure

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

	QF de 0 à 369	QF de 370 à 700	QF de 701 à 1000	QF de 1001 à plus
forfait période	gratuité	5,25 €	10,50 €	14,50 €



Le bosquet du Kirlem



Le Festival de l'arbre créé par la région des Hauts de France a pour objectif de reboiser et de sensibiliser les habitants à l'importance de l'arbre et de la nature.

Dans ce cadre, la CCFI a proposé un programme riche en animations durant le mois de novembre.

Le 5 décembre, les enfants des TAP de l'école Jean Monnet, accompagnés par des membres des associations « Steenwerck-Nature » et « Les jardins du Cygne » se sont retrouvés sur un délaissé de la SNCF (au bout de la rue du Kirlem) pour participer à une opération de plantation. Ils ont pu s'enrichir des informations données sur la pollinisation et sur les bienfaits du paillage.

Chaussés de leurs bottes, ils ont planté une quarantaine de chênes pédonculés et de charmes communs, deux essences qui conviennent à notre sol et à notre climat.

Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous pour réaliser cette action éco-citoyenne!



J'Mon école Jean Monnet



La guitare à Tartines
Le jeudi 21 décembre, les élèves des cycles 1 et 2 ont assisté à un spectacle offert par l'APE Jean Monnet. Ce fut un moment festif, les enfants ont chanté, dansé et mimé avec Martin qu'ils retrouveront en janvier et février pour un projet artistique de découverte des musiques du monde.



Une fin d'année sous le soleil de Noël !



Le lendemain, le Père Noël APE est venu dans les deux écoles chargé de beaux cadeaux pour les récréations !

Spectacle

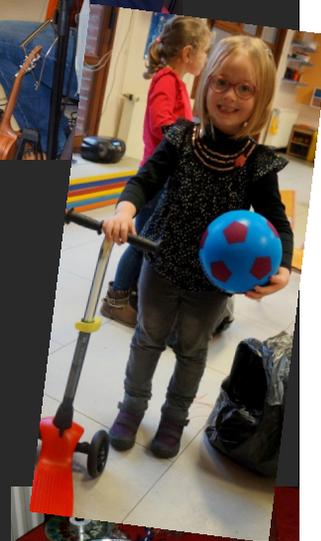
Marché de Noël

Goûters

Cadeaux

Merci à l'APE

(Association de parents d'élèves)
pour tous ces moments festifs et chaleureux !



Des objets de Noël fabriqués par les élèves, des gâteaux, crêpes et autres gourmandises, le **Marché de Noël** fut à nouveau une belle réussite !
Bravo à tous les élèves, enseignants et parents !



NB : Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine.
L'école Jean Monnet accueille les enfants à partir de l'âge de 2 ans. Tel : 03 28 49 98 59



Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph?

Lors de la journée des Communautés Educatives fêtée par toutes les écoles catholiques, nous avons décidé de mélanger toutes les classes afin que petits et grands puissent réaliser ensemble des activités...



Comme chaque année les enfants ont accompagné la chorale paroissiale de Steenwerck dirigée par Pascal Delemotte et Audrey Kostek lors du 23ème Carol service. Ce temps de chants et de prières fut un moment fort de cette période de l'Avent.



Agenda :

- Tous les élèves de CE2-CM1-CM2 partiront en classe de neige du 10 au 17 février 2018
- Les inscriptions 2018 ont déjà commencé. Vous pouvez contacter le chef d'établissement au 06.74.97.04.49

Retrouvez notre tout nouveau site internet sur

<http://stjosephsteenwerck.jimdo.com>



Les Histoires d'un Soir reviennent...

" *LES HISTOIRES D'UN SOIR* " reviennent...

Tous les premiers vendredis de février à juin, l'association « *Conte à tous vents* » accueille "les Histoires d'un Soir" au Musée de La Vie Rurale de Steenwerck. Proposé par la Fédération des Foyers Ruraux Nord-Pas de Calais, le spectacle est une scène ouverte aux conteurs amateurs ou professionnels. L'entrée est libre : il suffit d'apporter 350 souches, quelque chose à boire ou à grignoter à partager après le spectacle. Trois à cinq conteurs et conteuses vous mettent l'eau à la bouche.

On vous y attend pour vivre d'étonnants moments de partage, de chaleur, d'émotions et de rires :

vendredi 02 février; vendredi 02 mars; vendredi 06 avril; vendredi 04 mai et vendredi 01 juin 2018
Au Musée de La Vie Rurale à 20H30 précises

Pour adultes et adolescents

A bientôt...

Rappel : Assemblée Générale de « *Contes à tous Vents* » le vendredi 19 Janvier à 19h à La Maison Decanter

Don du Sang



Amicale pour le don du sang bénévole de Steenwerck

L'amicale remercie les 569 donneurs dont 30 nouveaux, qui se sont présentés aux journées de 2017. L'amicale remercie les Steenwerckois qui posent des affiches à leurs vitrines, ainsi que les écoles pour la distribution des tracts auprès des enfants.

Les responsables de l'amicale espèrent une mobilisation des donneurs Steenwerckois et autres pour leurs participations aux 6 prochaines journées de 2018 qui auront lieu à la salle paroissiale St Joseph 37 place du Général de Gaulle de 8 h à 12 h 30.

voici les dates à retenir: Dimanche 14 Janvier 2018
Dimanche 18 Mars 2018
Dimanche 13 Mai 2018
Dimanche 8 Juillet 2018
Dimanche 2 Septembre 2018
Dimanche 4 Novembre 2018

Assemblée générale le samedi 3 Novembre 2018 à 17 h 30

En vous remerciant pour l'amicale le président Mr Vantorre André



steenwercknature@gmail.com

Les Feuilles mortes : inutiles ou utiles ?

MODELE D'INSPIRATION :

Mises en poème par Jacques Prévert, chantées par Yves Montand, sublimes par Serge Gainsbourg dans une douce mélodie mélancolique, les feuilles mortes sont intimement liées à l'automne, prélude à l'hiver où la nature s'endort.

L'AUTOMNE EST UNE SAISON « SALE » !

Mais avec l'automne les feuilles perdent leur lustre, les verts éclatants dont elles paraient les arbres palissent. Elles jaunissent, deviennent brunes, se fripent et tombent pour se transformer avec la pluie en un piteux amas noirâtre, déplaisant visuellement.

La nature en automne serait-elle sale, voir gênante pour le commun des mortels ?



UNE LENTE TRANSFORMATION

REGENERATRICE :

Mais notre conception des feuilles mortes et leur mauvaise réputation ne sont-elles pas erronées par notre méconnaissance des mécanismes naturels du cycle de la vie ? En effet l'automne est en réalité une saison pleine de vie, départ incontournable de la nature pour son nouvel épanouissement au printemps. C'est la période du grand recyclage.

Toutes les feuilles et branches mortes ainsi que les racines des plantes annuelles vont commencer, aidées par l'eau et différents organismes vivants, leur lente transformation en humus.

L'HUMUS... SOURCE DE VIE :

L'humus, un monde insoupçonné dans lequel, bactéries, microorganismes, invertébrés et champignons coopèrent pour nourrir le sol et permettre à la végétation de repartir au printemps suivant. L'humus d'aspect brun foncé est un

important réservoir nutritif et d'eau pour les végétaux. Il favorise la pénétration des racines et la circulation de l'eau et de l'air dans les sols. L'humus et l'argile s'associent progressivement pour produire un extraordinaire ensemble associant les cycles de l'eau, de l'azote et du carbone, base de la durabilité des sols et de la fertilité sur notre terre.

Si les arbres sont reconnus unanimement en tant que puits à carbone on ignore trop souvent que sous nos pieds, l'humus et son cortège de micro-éléments contiennent également beaucoup de carbone. Une bonne terre en contient entre 100 et 120 tonnes par hectare. Trop souvent de nos jours les terres agricoles voient leur masse de carbone tomber à 60 voire 50 tonnes à l'hectare, s'approchant ainsi dangereusement de la stérilité.

L'HUMUS, L'AVENIR DE LA TERRE :

La désertification des sols et la disparition des terres due à la montée des eaux seront demain à l'origine de migrations humaines d'une ampleur considérable... du jamais vu depuis l'origine de l'humanité. L'approche globale « humus, vie des sols » s'avère impérieuse de nos jours avec les dangers des dérèglements climatiques à venir. Erosion et désertification des terres, sécheresse, famines, santé publique, migrations humaines sont autant de facteurs plaidant pour une application des données agronomiques de régénération des sols.

Renforcer les puits à carbone des sols en optimisant le recyclage des matières végétales, (pailles, feuilles, tiges, broussailles, branches, écorces, copeaux, sciure, etc.) ne pourrait-il pas être une solution ?

ET NOUS ?

Alors maintenant... Que faire à notre modeste niveau si des feuilles s'amoncellent en petit tas à notre porte après une rafale de vent automnale ? Pensons simplement à les déposer dans notre potager ou dans un coin de notre jardin... ce dernier en sera enrichi et en meilleure santé.

L'automne n'est-il pas la plus belle des saisons ?

C'est la seule saison où la nature nous offre des feuilles multicolores et parfois d'or !



Les inscriptions 2018 sont ouvertes !!

En cette période de bonnes résolutions, pourquoi ne pas vous lancer un défi plus ou moins fou, en choisissant de prendre le départ des 100 km 2018 ?

Pour rappel, l'épreuve aura lieu à l'ascension : **le mercredi 9 et le jeudi 10 mai 2018**, vous avez donc le temps de vous y préparer tranquillement.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, plusieurs distances à parcourir :

- Tout d'abord, l'épreuve reine : le **100 km Open**. Open parce qu'ouverte à tou.te.s : vous avez 24h pour parcourir 100 km à pied à une allure libre (marche ou course).
(100 km, 24h, avec certificat médical, départ mercredi 09/05 à 19h, 18 ans minimum, 30€/40*€)
- De manière plus accessible : la **Découverte tour du soir**. Comme son nom l'indique, il s'agit de découvrir l'épreuve des 100 km en prenant le départ pour le 1^{er} tour uniquement. Ça n'est pas une course à proprement parler, il n'y a pas de classement, juste le plaisir de participer.
(22 ou 37 km, sans certificat médical, départ mercredi 09/05 à 19h, 14 ans minimum, 20€/25*€ **)
- Pour les athlètes : le **100 km Course**. Là, on ne rigole plus. Enfin, on peut, mais il vaut peut-être mieux économiser ses forces : vous n'avez que 13h pour parcourir 100 km. Le bon côté, c'est qu'il fera jour.
(100 km, 13h, avec certificat médical, départ jeudi 10/05 à 06h, 18 ans minimum, 30€/40*€)

* les tarifs augmenteront le 25/04, pensez à vous inscrire avant ! (pour les habitués, attention : ça n'est plus 10 mais 15 jours avant l'épreuve)

** pour les moins de 18 ans, comptez 5€ de moins que les tarifs indiqués.

- Pour les jeunes de 6,5 à 14 ans, la bien nommée **Course des jeunes**, sur un circuit réduit dans le bourg.
(1 à 5 km, avec certificat médical, 1^{er} départ jeudi 10/05 à 16h, né.e.s entre 2003 et 2011, 2,5€)

Infos et inscriptions sur 100kmsteenwerck.fr



Assemblée générale de la Roue Libre samedi 27 janvier 2018 à 19h00 Salle du Temps Libre Croix du Bac



Vous avez envie de faire du vélo et faire partie d'un club, venez assister à l'assemblée du club cyclo de STEENWERCK « la roue libre »

samedi 27 janvier 2018 à 19h00 à la maison du temps libre de la Croix du Bac.

Vous aurez un aperçu des activités du club

Voyages: 3 à 4 jours le WE de la Pentecôte
(Normandie, lac du Der ...)

Une « descente » tous les 2 ans une semaine de vélo itinérant et une semaine sur place.

Exemple des dernières descentes:

Steenwerck -Turckheim (Alsace)

Steenwerck - St Amans de Cots (Aveyron)

Cette année l'Ardèche

Séjour de remise en forme

Une semaine dans le Var en mars

Participation à la **semaine fédérale** de la FFCT
première semaine d'août

LA ROUE LIBRE

STEENWERCK

<http://larouelibresteenwerck.blogspot.fr/>

Sorties: les mardi et jeudi
matin ou après-midi suivant la saison.

le dimanche matin sortie club ou
participation aux manifestations des
clubs voisins



Manifestations:

Brevets du 8 mai: cyclo et VTT

L'Automnale:

Brevet Vtt et randonnée pédestre
le 1^{er} dimanche de novembre



Géants de Steenwerck



Chers amis steenwerckois,

L'ensemble des porteurs et moi vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2018. Que cette nouvelle année soit source de paix, de bonheur et de joie partagés.

2018 sera l'année de mes 40 ans. Pour fêter ça, j'ai lancé des invitations à mes amis Géants. Le rendez-vous est donné pour une grande parade nocturne le

Samedi 29 Septembre 2018

En attendant mon anniversaire, plusieurs sorties avec mon équipe sont prévues : Carnaval de l'école Saint Joseph le 03/02, Anniversaire de Dodol et Grisette d'Ormeignies en Belgique le 08/04, Baptême d'Eloi de Winnezele le 20/05, Anniversaire d'Isidore de Lezennes le 09/06,...

Nous serions très heureux d'agrandir notre équipe, n'hésitez pas à nous rejoindre. Faites un essai !

Bonne année 2018

Totor

Mickaël Decherf, Géants de Steenwerck, toretirene@gmail.com



www.facebook.com/geanttotor.desteenwerck

Merci pour le Téléthon !



En tant que président de l'association « un défi un espoir pour la vie » je tiens au nom de mon équipe et moi-même à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2018 qu'elle vous apporte joie réussite mais surtout la santé.

Dans cet article je tiens à remercier :

- Toute mon équipe (Annie, Bernard Pascaline, Josiane, Didier, Alex, Jean-René, Christelle, Aurore et Estelle)
- Les bénévoles qui nous aident lors de nos manifestations (Babeth, Arnaud, Pascal, Dominique, Isabelle, Bruno et Robert...)
- La municipalité et les employés municipaux
- Les Associations qui nous soutiennent tout le weekend Téléthon par leurs présences à la salle à nos cotés et récoltent de l'argent : Ape école du Tilleul, Apel école St Joseph nos amis les archers Les jeunes du cercle, la JSS
- Les Associations qui font un don : Totor, Don du sang, Boules pétanques et quilles, Marché de Noël, le Fitness, Club de pétanque, Les pompiers Le musée de la vie rurale.
- Nos sponsors de Steenwerck et des alentours
- Les particuliers qui viennent déposer leur chèque dans l'urne téléthon de Steenwerck

Vous voulez connaître la somme totale reversée à l'AFM.... Alors rendez vous aux vœux le samedi 13 Janvier.

Le téléthon 2018 se prépare déjà alors retenez ces dates dans vos agendas :

- Samedi 10 mars loto
- Samedi 13 octobre 2018 loto
- Dimanche 4 Novembre repas accordéon
- Samedi 1 et dimanche 2 décembre weekend téléthon
- Et courant de l'année le retour d'Hervé Barbereau L hypnotiseur

Aurélien Decherf

Président « un défi un espoir pour la vie »

Musée de la Vie Rurale

Demandez le programme! LES SPECTACLES

Dim.
07/01

CONCERT DE LA GALETTE à 16h DUO DE SCHEPPER / SANCZUK

Tout en se laissant inspirer par des polkas suédoises, des reels irlandais et des sambas brésiliennes, l'amour pour la musique folk reste l'élément-clé de ces 2 musiciens issus du groupe BROES. Nous vous invitons vivement à découvrir ce duo virtuose!

Réservations au 03 28 50 33 80 Tarif : **12€ concert + galette + boisson**

Dim.
21/01

SPECTACLE DE CHANSONNIER à 16h AIME LE MOT DIT PAR JEAN-CLAUDE DUQUESNOIT

Familier du cabaret des Deux Ânes à Paris, cet humoriste épluche la presse pour en tirer l'humoristique moelle. Il tape sur tout ce qui bouge. Des formules qui cinglent, un sens de l'absurde très sûr, des trouvailles verbales enchaînées sur un rythme de mitrailleuse en folie sont les ingrédients de ce spectacle enlevé, percutant, malicieux, brillamment satirique, souvent poétique.

8€ réservations au 03 28 50 33 80

Sam.
10/02

CONCERT DE LA SAINT VALENTIN À 20h30 AMOUR, SEXE ET PETITS OISEAUX par CLAIRE DANJOU

L'Amour dans tous ses états... de la chansonnette à l'eau de rose à la chanson la plus coquine.. Claire Danjou vous entraîne sur les chemins romantiques ou plus grivois de la rencontre amoureuse, sous l'œil amusé des petits oiseaux.

8€ réservations au 03 28 50 33 80

Dim.
18/02

STAGE DE TAILLE DES ARBRES FRUITIERS à 9h30

Théorie et pratique pour cette initiation dans le verger du Musée, nombre de places limité à 6, il faut donc réserver impérativement et au plus vite. Animation inscrite à l'agenda de la CCFI dans le cadre du programme Eco-citoyens.

Gratuit prévoir un bon sécateur. Rés. 03 28 50 33 80

Dim.
25/02

SPECTACLE D'HUMOUR à 16H DAN WILLEM REVISITE RAYMOND DEVOS.

Humour, poésie, chansons tirés de l'œuvre de Raymond Devos, avec les incontournables: Caen, Sens interdit, le bout du bout, j'ai des doutes, le possédé du percepteur...et bien d'autres.

8€ réservations au 03 28 50 33 80

Dim.
11/03

CHANSON FRANCAISE : à 16h L'AUTRE CÔTE PAR HERVE DEMON

Depuis plusieurs années, Hervé Demon rencontre, grâce à des projets d'écriture, un public adulte et adolescent en France et à l'étranger. Ces rencontres d'ici et d'ailleurs ont donné vie à un spectacle musical fruit de ses expériences de création. Il vous invite à partager ce carnet de voyage.

8€ réservations au 03 28 50 33 80

La médiathèque de la Croix du Bac et le Car Podium

s'associent pour la Carboflip 2

Dimanche 14 janvier de 12h à 18h à la salle du temps libre

Grand concours de carbonade ... Repas sur réservation ...

Flippers en accès libre...

La médiathèque de la Croix du Bac et Le Car Podium *présentent*

CARBOFLIP²

dimanche 14 janvier 2018 12h - 18h
salle du temps libre Croix du Bac (Steenwerck)

grand CONCOURS DE CARBONNADE FLAMANDE et de FLIPPER

au menu carbo frites adulte 10€
sur réservation enfant 5€
et inscription au concours au 03.28.49.92.58 ou 06.17.51.87.44

FLIPPERS en ACCÈS LIBRE



Plus d'infos  médiathèquecroixdubac




PROGRAMMATION* 2018

*Si nécessaire, ce programme est susceptible d'être modifié.

Dates et horaires	Evénements	Lieu
27 janvier À 18 h	Assemblée Générale de l'association suivie d'une auberge espagnole	Maison Decanter
27 janvier de 20h à 22h	Soirée jeux avec le Village du Jeu	Maison Decanter
4 février à 16h	Tap Factory Show percutant et débordant d'énergie (danses , percussion, humour, acrobaties aériennes...)	Casino Barrière de Lille
Mars	Escape Game	Lille
Avril	Visite guidée du château de Versailles	Paris
13 mai de 14h à 16h	Atelier cadeau de fête des mamans avec une spécialiste de la technique du Tricotin	Salle de théâtre
Juin	Atelier Massage bébés/jeunes enfants mené par 2 professionnelles	Salle de théâtre
24 juin	Sortie familiale organisée par l'Union Départementale des Associations Familiales	Lieu à définir
Septembre	Rando Rail suivi d'une randonnée familiale	Nielles les Bléquin
Octobre	Visite guidée et atelier parent/enfant au musée de la Piscine	Roubaix
Novembre	Atelier cuisine Chez Cook and Skill	Bailleul
Décembre	Marché de Noël	A définir
Tout au long de l'année les ateliers « A vos aiguilles », reprise en Janvier		

L'ensemble de ces actions sont menées par une **équipe de bénévoles du village**, animée par la volonté d'organiser des **activités de parentalité à des tarifs abordables**.

Notre affiliation au mouvement Familles Rurales permet à l'association de bénéficier de financements de la part de la **municipalité de Steenwerck** et de la **CAF du Nord**.

Pour en savoir plus sur chacune de ces dates, nous communiquons sur **facebook**, par le biais d'**affichages** dans les commerces du village ainsi que par des **tracts** dans les cahiers de liaison de vos enfants.

Nous proposons aux familles une **adhésion annuelle de 30€**.

Par cette adhésion vous :

- Accédez aux activités et services (à des tarifs préférentiels) de l'association Familles Rurales de Steenwerck et de toutes celles sur le territoire national,
- Soutenez notre association et nos fédérations départementales, régionales et nationale, ainsi que l'Union des Associations Familiales,
- Marquez votre attachement aux valeurs humaines fondant nos projets (pour en savoir plus : famillesrurales.org),
- Participez au fonctionnement du Mouvement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par le biais de l'adresse suivante :
afrsteenwerck@outlook.fr

**Les membres de l'association vous souhaitent
une année 2018 remplie de bonheur et riches d'échanges avec vos enfants !**

Nouvelles activités à Steenwerck

RAMASSAGE DE FERAILLES

CH'TI FERRAILLES

Ramassage gratuit de ferrailles tels que appareil électroménager, etc.. sauf écran de télé et d'ordinateur.

7 chemin de la Blanche, Steenwerck

Téléphone : 06.61.17.08.95

AU PETIT MARCHÉ DE LA GARE

Cave à vin

Bières locales

Compositions florales et plantes à massif

Produits locaux et saisonniers, paniers cadeaux

Place des Ajoncs / Steenwerck

Téléphone : 03.28.43.26.70

E-mail : aupetitmarchedelagare@orange.fr

CABINET D'ORTHOPHONIE

Laurie WALLART, orthophoniste, s'installera à partir du 8 janvier 2018, en collaboration avec Véronique LOTTE au cabinet situé 31 place du général de Gaulle à Steenwerck.

Pour toute prise de rendez-vous :

- Laurie Wallart 06.65.08.96.69
 - Véronique Lotte 06.31.16.46.00
-

LA FERME DES DAMES vous accueille dans sa nouvelle salle de réception libre de traiteur pour vos événements privés et professionnels, elle peut accueillir jusqu'à 55 personnes.

Contact Facebook : La Ferme des Dames

E-mail : lafermedesdames@gmail.com ou par téléphone 07 81 93 32 25

Dates des prochains Journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
225	Lundi 12 Février 2018	Lundi 26 Février 2018
226	Lundi 02 Avril 2018	Lundi 16 Avril 2018
227	Lundi 21 Mai 2018	Lundi 04 Juin 2018

Pour nous transmettre vos articles et photos, utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

JANVIER

Vendredi 5

Vœux 100 km
Maison Decanter

Dimanche 7

Tournoi de football JSS
Salle des Sports

Vendredi 12

AG de la Médiathèque de Steenwerck
Médiathèque de Steenwerck

Vœux de la Municipalité
Salle des Sports

Samedi 13

Dimanche 14

Carboflip de la Médiathèque de La-Croix-du-Bac
Maison du Temps Libre

Dimanche 14

Don du Sang
Salle St Joseph

AG de Contes à tous vents
Maison Decanter

Vendredi 19

AG de Pétanque Club
Hangar Dutrie

Samedi 20

AG de La Roue Libre
Maison du Temps Libre

Samedi 27

AG de Familles Rurales
Maison Decanter

Samedi 27

Samedi 27

Vœux Boules, Pétanque et Quilles
Hangar Dutrie



LES EVENEMENTS à STEENWERCK

FÉVRIER

Vendredi 2

Contes à tous vents
Histoires d'un soir
Musée de la Vie Rurale

Carnaval
Ecole St Joseph
Salle des Sports

Samedi 3

AG des A.F.N.
Mairie

Mercredi 7

Dimanche 11

Challenge Tir à l'arc
Les Archers.
Hangar Dutrie

